

PROPOS INTRODUCTIFS

Par Thierry DOMINICI

Post-doctorant en science politique
CNRS UMR LISA 6240
Université de Corse - Pasquale Paoli
Membre associé au CMRP
Université de Bordeaux

et Adrien SCHU

Docteur en science politique
ATER à Sciences Po Bordeaux
Membre associé du Centre Émile Durkheim
Science Po Bordeaux

Les attentats de janvier et de novembre 2015, à Paris, ont indéniablement produit un choc psychologique dont témoignent tout autant les déclarations martiales de l'exécutif que les nombreuses démonstrations d'émotion collective. L'importance de ce choc – qui est d'ailleurs, ainsi que l'avait enseigné Raymond ARON¹, la caractéristique même du terrorisme – s'explique probablement par le caractère inattendu de cette double intrusion de la violence armée dans le quotidien de la société française. Dans une démocratie consolidée, comme en France, le système constitutionnel et représentatif assure le respect du pluralisme ; les contestations qui émergent peuvent s'exprimer sans entrave, grâce notamment à la liberté d'expression et au droit de vote. En cela, le régime démocratique se spécifie par une tendance à la résolution pacifique des conflits internes : la logique démocratique est étrangère au recours à la violence comme instrument d'expression politique.

Toutefois, voir dans les attentats de Paris le signe d'une réapparition de la violence armée au cœur de la vie publique néglige le fait que, en réalité, la violence n'avait jamais complètement disparu du territoire national. De nombreuses causes (identitaire, communautaire, sociétale, idéologique, *etc.*) trouvent dans la violence armée et les exactions terroristes un moyen d'action politique et un vecteur de médiatisation auprès de l'opinion publique qu'elles privilégient au jeu électoral.

¹ « Est dite terroriste une action de violence dont les effets psychologiques sont hors de proportion avec les résultats purement physiques » (R. ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2004, p. 176).

L'exemple des revendications indépendantistes dans certaines régions constitue une illustration éclairante de ce phénomène. En France, le « cas corse », avec les quarante années de violences et d'actions terroristes pratiquées par différents groupuscules issus du Front de Libération Nationale de la Corse (FLNC), est sans aucun doute le plus emblématique, mais il ne faut pas oublier pour autant, entre autres, l'insurrection d'*Iparretarrak*, dans le Pays basque ou de l'Armée Révolutionnaire Bretonne (ARB) en Bretagne. Au niveau européen, plusieurs démocraties ont connu jusqu'à récemment des luttes armées d'une intensité marquée : c'est le cas du Royaume-Uni avec l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) ou de l'Espagne avec l'*Euskadi Ta Askatasuna* (ETA). Ce faisant, une conclusion s'impose : la violence armée demeure un moyen d'action politique utilisé au sein des démocraties.

Ce numéro thématique a pour ambition d'étudier les formes et les acteurs de la violence qui prend pour cible des régimes démocratiques. Les articles réunis ici sont pour la plupart issus d'un panel organisé en juin 2014 dans le cadre de la conférence internationale « SCOPE : la science du politique », qui s'est tenue à l'université de Bucarest. Deux axes principaux de recherche ont été privilégiés.

Tout d'abord, plusieurs contributions s'intéressent aux acteurs de la violence politique et plus particulièrement aux processus de mobilisation, de représentation sociale ou symbolique et de participation de ces derniers dans le jeu politique. Quels sont les mécanismes qui amènent des individus ou des entrepreneurs politiques à s'engager dans la lutte armée et souvent clandestine et à conduire des actions violentes ? Comment passe-t-on d'un militantisme « traditionnel », pacifique ou légal, à un militantisme violent ? Est-il pertinent d'analyser le basculement dans la violence comme une forme de « radicalisation » ? Deux articles de ce numéro apportent leur réponse à ces questions, à partir de l'étude de deux types de violence politique. Le premier aborde directement la question du djihadisme aujourd'hui et le second celle, souvent minorée et pourtant d'actualité également, de certains activistes d'extrême droite ou d'une idéologie fascistoïde qui instrumentalisent la geste des mouvements indépendantistes classiques afin de légitimer leurs exactions racistes auprès de l'opinion publique.

Le second axe privilégié porte sur la façon dont ces acteurs et ces organisations politiques emploient la violence, c'est-à-dire sur les répertoires d'action, ou, dans un langage plus militaire, sur les stratégies utilisées. Il s'agira de se demander dans quelle mesure les choix stratégiques des nébuleuses terroristes et groupes insurrectionnels sont influencés par la nature démocratique et le comportement des États pris pour cible. Dans cette optique, plusieurs études de cas sont analysées dans les articles réunis ici. L'accent est mis, tout particulièrement, sur une série de conflits civils, dits de libération nationale, où une communauté cherche à obtenir son indépendance au moyen de la violence (Corse, Pays basque français et espagnol, Irlande du Nord). De même, nous avons retenu un cas de guerre internationale, avec un important ancrage tellurien, lequel permet de bien comprendre les enjeux relatifs à la médiatisation et à la représentation de la violence, ainsi que l'importance de l'opinion publique (Hezbollah contre Israël en 2006).

Dès lors, les cinq articles regroupés dans ce numéro thématique relèvent de différentes approches disciplinaires, privilégiant la science politique, l'histoire comparée et la sociologie.